

**ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE  
DE CHATEAU-VILLE-VIEILLE**

**Compte-rendu de la réunion du Conseil Syndical  
du 18 mars 2025 à la Mairie de Château-Ville-Vieille**

-----

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-huit mars, le Conseil Syndical de l'ASSOCIATION FONCIERE PASTORALE de la Commune de CHÂTEAU-VILLE-VIEILLE, dûment convoqué le treize mars, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de **Michel MOUTTE**, Président.

**PRESENTS : MOUTTE MICHEL, PONCET JEAN-LOUIS, MARTY PHILIPPE, BERTHIER ROMAIN, JOUBERT LAURENT, RANDU FRANCK, ALLAIS ANDRE, HUMBERT ROGER.**

**ABSENTS : MONNET CHRISTOPHE (PROCURATION A MOUTTE MICHEL), HAUBER ISABELLE.**

**SECRETAIRE DE SEANCE : RANDU FRANCK.**

MEMBRES EN EXERCICE : 8

Présents : 7

Pouvoirs : 1

**ORDRE DU JOUR :**

- Approbation du budget 2025.
- Questions diverses.

**XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX**

**Vote du Budget Primitif 2025 – Budget A.F.P. (63800).**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et suivants et L 2311-1 à L 2343-2 ;

**CONSIDERANT** l'obligation de voter le budget primitif avant le début de l'exercice auquel il se rapporte ;

Monsieur le Président expose le contenu du budget.

**Après avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité :**

- **ADOPTE** le budget primitif de l'exercice 2025 arrêté comme suit :

○ Sections	○ Total Dépenses	○ Total Recettes
Investissement	118 180,00	118 180,00
Fonctionnement	76 157,00	76 157,00
<b>Totaux cumulés</b>	<b>194 337,00</b>	<b>194 337,00</b>

- **PRECISE** que le budget primitif de l'exercice 2025 a été établi en conformité avec la nomenclature M 57.

**Demande de subvention dispositif d'aide aux équipements pastoraux collectifs à la Région Sud –  
Changement / rénovation huisseries cabane pastorale de Péas Bas.**

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Syndical de l'AFP qu'il y a lieu de solliciter la Région Sud, dans le cadre de l'appel à projets – déclinaison régional du Plan Stratégique National - pour financer la rénovation des huisseries de la cabane pastorale de Péas Bas qui sont très abimées et qui ne remplissent plus leurs fonctions.

Le montant de ce projet s'élève à 3 075,85 € TTC.

Il propose de présenter ce dossier dans le cadre de l'appel à projet dédié aux équipements pastoraux, programme FEADER 2023-2027, lancé par la Région Sud, avec un financement à 75 %.

**Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité :**

- **DECIDE** de présenter à la Région Sud ce dossier dans le cadre de demande d'aide pour les équipements pastoraux collectifs, pour financer le changement et la rénovation des huisseries de la cabane pastorale de Péas Bas.
- **ADOpte** le plan de financement prévisionnel suivant :

- Région Sud	75 %	2 306,90 €
- Autofinancement	25 %	768,95 €
Total		3 075,85 €
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les actes et pièces relatifs à cette demande.

**QUESTIONS DIVERSES**

Aucune.

Séance levée à 21 heures 45.

Le secrétaire de séance,



Le Président

